Notre organisme a reçu la certification Cequaforme pour la qualité de ses formations.

PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (DIJON)

Référence : 20-21-140

Thématique : Formation-Prévention Sécurité Hygiène alimentaire

Objectif

Se mettre en conformité et mettre en place son plan de maitrise sanitaire.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'empoi.

Programme

- Définir le type de PMS (Plan de maitrise sanitaire).
- Utiliser les guides des bonnes pratiques d'hygiène.
- Répondre aux attentes des fiches sectorielles (viande, lait, poisson, oeuf, restauration...).
- Mettre en oeuvre et formaliser le plan HACCP.
- Avoir une traçabilité adaptée.
- Déterminer la durée de vie des aliments.
- Mettre en place des plans d'autocontrôle efficaces.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir de bonnes connaissances en matière d'hygiène (avoir suivi la formation hygiène alimentaire ou hygiène et allergènes).

Lieux et dates

Dijon : Lundi 23 novembre 2020.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle informatique.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 210 euros de frais pédagogiques et 50 euros de frais d'inscriptions (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous êtes proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès

maintenant ou appelez-nous au 03.80.63.10.22.

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N° SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tarifs:

- Tout public - contact